Le SE-UNSA, alerté sur la mise en œuvre de l'accompagnement éducatif a décidé de s'adresser aux enseignants d'EPS des établissements concernés afin de faire le point et de pouvoir agir au plan local et national par rapport aux difficultés rencontrées Merci de retourner cette enquête à la section SE-UNSA, 77, quai Cavelier de la Salle, 76100 ROUEN ou par courriel à : ac-rouen@se-unsa.org

Nom :
Etablissement :
Ville : Département :
Questions:
1) la mise en œuvre de l'accompagnement éducatif a t'elle fait l'objet d'une présentation au CA de l'établissement ?
2) quel est le créneau horaire utilisé pour le volet sportif ?
3) une ou plusieurs convention(s) on t'elle(s) été passée(s) : □ avec une association ? □ avec une collectivité ? □ avec l'AS de l'établissement ?
4) qui assure l'animation de ce volet sportif ?
5) quelles ont les activités proposées aux jeunes ? Si ce sont des enseignants d'EPS, étaient ils vraiment volontaires ?
6) y a t il beaucoup de participants parmi les élèves, et comment ont-ils été désignés ?
7) quelles sont les installations sportives utilisées ?
8) les enseignants d'EPS ont-ils été sollicités pour les choix faits par l'établissement ?
9) quelles sont les conséquences pour la répartition des heures d'enseignement de la discipline EPS dans l'établissement ?
10) Si vous souhaitez vous recevoir le bilan de cette enquête et connaître l'action du SE-USA sur ce sujet, merci de préciser vos coordonnées ci-dessous